Problème avec le notaire

Par Amie44

Bonjour,
Une amie vient de perdre brutalement son mari. Celle-ci a pris le notaire de son mari qui s'est occupé depuis des années des achats et vente de leurs nombreux biens immobilier
Les relations avec le notaire sont très tendues: il l'a prend de haut et fait des sous entendu sur le fait qu'elle n'a jamais travaillé (a la demande de son mari pour s'occuper des enfants).
Et fait en plus traîner la succession
Aujourd'hui ses proches qui doivent lui avancer de l'argent car ses comptes sont bloqués. L'un des enfants à du faire un prêt étudiant pour financer sa grande école et son appartement.
Bref ils sont déjà accablés par le chagrin et ce notaire enfonce le couteau dans la plaie.
Ma question est : peut elle changer de notaire alors que celui-ci a déjà commencé à évaluer l'habitation principale entre autres?
Merci d'avance

Par AGeorges

Bonsoir Amie,

C'est normalement possible.
Il faut l'accord des héritiers,
Il faut demander un compte au notaire actuel et solder ce compte.
Le nouveau notaire contactera l'ancien pour récupérer le dossier.

Par Amie44

Merci pour votre réponse,
Je lui transmets. Il n'y a qu'elles et ses enfants dont l'un a déjà remis le notaire à sa place après des paroles désobligeantes envers sa mère, ça ne devrait pas être un souci
Cordialement

Par LaChaumerande

Bonjour

En complément de la réponse de AGeorges

il la prend de haut et fait des sous entendu sur le fait qu'elle n'a jamais travaillé (a la demande de son mari pour s'occuper des enfants). Un notaire n'a pas à porter de jugement, même par sous-entendus. Celui de votre amie manque à son devoir d'impartialité et de neutralité, la vie de votre amie ne le regarde pas.

Changez d'urgence de notaire, comme déjà recommandé, et que votre amie n'hésite pas, s'il est possible de poster un avis sur le site du notaire, à écrire un message assassin, mais non diffamatoire.

[Ça sent le vécu : le notaire successoral au décès de mon mari a été objectivement incompétent et odieux. C'était pourtant le "notaire de famille"]